



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21033967

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

08 MARS 2021

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0417 857 885

Nom

(en entier) : **ETABLISSEMENTS HUBLET**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **rue des Artisans 10 - 5150 Floreffe****Objet de l'acte : Nomination commissaire**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2020.

L'assemblée, par vote spécial et à l'unanimité, décide de nommer la SRL F.C.G. REVISEURS D'ENTREPRISES (BCE : 0446.111.908), représentée par Olivier Ronsmans, Réviseur d'entreprises, au poste de commissaire et ce, pour une durée de 3 ans. Mandat portant sur le contrôle des exercices 2020, 2021 et 2022.

Le mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale de 2023 (ayant pour ordre du jour l'approbation des comptes au 31 décembre 2022). Le montant des honoraires sera de 4.500,00 EUR par an.

Pour extrait conforme,
Simon NONET,
représentant permanent de la
SRL MLV,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).